



« Compte-rendu Sud » de la commission paritaire du 17 avril 2003 (Championnet) :

Ont participé : Jacques Poupon (DRH Groupe)

A. T.	(DSC CGC)	Jean-François Guilbot	(DSC CGT)
T. D.	(DS CGC)	Michel Ghettem	(DSC CFDT)
A.G.	(DS CGC)	Pierre Claverie	(DS Sud)
Patrick Nicolon	(DS Sud)	Serge Valy	(DSC Sud)

10 h à 12 h 30 1^{ère} partie - 12 h 30 à 14 h Repas - 14 h à 18 h 2^{ème} partie

- 1) Elections des CE Est, Ouest et Méditerranée : le protocole électoral est signé en séance.
- 2) Dotation aux organisations syndicales pour 2002 : un contentieux entre les syndicats existe sur la répartition pour 2002.
- 3) Projet d'accord sur mutuelle et prévoyance : projet de texte remis en séance
- 4) Projet d'accord sur les frais de déplacements : projet de texte remis en séance
- 5) NAO (Négociations Annuelles Obligatoires)
- 6) Points d'actualité

Prochaine réunion paritaire le 27 mai 2003.

La règle c'est la règle !

Chez GFI il y a une petite population (chefs d'agences, managers, commerciaux, etc.) qui possèdent, par contrat, une rémunération calculée en deux parties :

- une partie fixe
- une partie variable (prime d'objectifs : P.O.) qui dépend de la réalisation d'objectifs établis.



En règle générale en fin d'année A, après discussion entre le salarié et sa hiérarchie, les objectifs à atteindre pour l'année A+1 sont fixés. En fin d'année A+1 (souvent en décembre), si les objectifs sont atteints ou dépassés, le collaborateur reçoit une première partie de sa P.O. En mars de l'année A+2, il reçoit normalement le solde de sa P.O. Ca c'était l'ancienne règle. Ancienne car semble-t-il en 2003 elle est en train de changer.

Comme de bien entendu pour tout ce qui touche une modification du mode de rémunération, ou de date dans le virement en banque, les collaborateurs sont toujours informés les derniers. A croire que notre Direction considère que nos salariés ne travaillent pas pour un salaire mais pour la gloire !

En ce qui concerne les P.O., toutes les P.O. 2002 ont été recalculées. Pour 2003, les P.O. ne seront plus uniquement dépendantes des objectifs personnels mais dépendront aussi des résultats opérationnels de l'entité à laquelle est rattachée le salarié. De plus cette modification est proposée sous forme d'avenant (ce qui est légal). Par contre ce qui l'est moins c'est le "chantage" qui est fait pour que ces avenants soient retournés signés. Si pas de signature de l'avenant la seconde partie de la P.O. 2002 ne serait pas versée.

Rappel des obligations de l'employeur : la P.O. 2002 a été calculée selon des règles, elle doit être payée en fonction de ces règles. Si la règle 2003 est différente elle ne peut s'appliquer qu'en 2003. Nous conseillons aux salariés de faire valoir leurs droits, la 2^{ème} partie de la P.O. 2002 doit être versée que l'avenant 2003 soit signé ou non.

Résultats du premier tour des élections des C.E. EST, Ouest et Méditerranée : dépouillement le 15 mai 2003

La date du dépouillement de ce premier tour, initialement prévu le 13 mai 2003 a été repoussée au 15 à cause des perturbations liées aux grandes manifestations sur les retraites. Taux de participation faible à ce premier tour. Aucun des 3 C.E. n' a été élu. Il faudra donc attendre le second tour de scrutin prévu le 30 juin 2003.

		Inscrits	Votants	Taux de participation
Est	<i>1^{er} collège</i>	29	7	24,14 %
	<i>2^{ème} collège</i>	113	40	35,40 %
Ouest	<i>1^{er} collège</i>	64	13	20,31 %
	<i>2^{ème} collège</i>	221	100	45,25 %
Méditerranée	<i>Collège unique</i>	258	101	39,15 %

Dépôt des listes et des tracts pour le second tour : le 28 mai 2003. Le dépouillement aura lieu le 30 juin 2003.

TRANSICIEL assigné au Tribunal (suite) :

L'assignation prévue le 25 avril 2003 n'a pas eu lieu (voir tract Sud d'avril). Des négociations entre la CGC et la direction de Transiciel ayant abouti à un projet d'accord le 23 avril 2003. La communication officielle de cette SSII nous parle d'un "accord innovant" dans la gestion des ressources humaines. Comme nous n'avons pas d'autre informations sur le contenu de ce projet d'accord, nous allons attendre avant de nous prononcer.

Du grand succès des manifestations du 13 mai pour la défense des retraites

Même si tout le monde n'est pas d'accord sur le nombre de manifestants qui sont descendus dans la rue le 13 mai 2003 (entre 1 million selon la police, 2 millions selon les organisateurs) une chose est sûre, la mobilisation a été une véritable réussite. Cette réponse massive et forte des salariés du public et du privé est un désaveu sans équivoque au projet du gouvernement et sa morgue provocatrice.

Au bradage du front uni des syndicats ...

Deux jour à peine après cette mobilisation historique et alors que les négociations avec le gouvernement évoluaient peu, deux responsables d'organisations nationalement représentatives (la CGC et la CFDT) se sont précipités chez le Premier ministre pour annoncer leur adhésion au projet gouvernemental. Comme quoi quand la soupe est servie il ne faut pas attendre qu'elle refroidisse. Malgré cela les autres forces syndicales (auxquelles s'associe le G10 Solidaires) continuent

le mouvement et de nombreuses initiatives de contestations sont prévues. Affaire à suivre.

Pour contacter le syndicat Sud Groupe GFI : liste des délégués syndicaux :

Pierre	CLAVERIE	Toulouse	06 75 54 57 06
Didier	FAYE	Lyon	06 65 79 39 27
Sophie	GOSSENS	Bordeaux	06 86 82 55 35
Claude	GRAEFFLY	Strasbourg	06 86 56 59 61
Antoine	HUOT	Grenoble	06 68 52 34 44
Alain	KAING	Ile-de-France	06 60 71 36 30
Patrick	NICOLON	Nantes	06 84 82 08 53
Francesco	PROPATO	Progiciels	06 88 72 21 36
Michelle	SPANO	Aix-en-Provence	06 12 75 43 42
Serge	VALY	Lyon	06 68 52 36 32

-X-

Bulletin d'adhésion au syndicat **S. U. D. Groupe GFI**

NOM _____ Prénom _____
Date de naissance ____ / ____ / ____ Téléphone _____
Adresse _____
Code postal _____ Ville _____
Agence _____ Qualification _____
Date ____ / ____ / ____ Signature _____

Solidaires
Unitaires
Démocratiques


Retourner ce bulletin complété et signé à : Serge Valy GFI 5 place Charles Béraudier 69003 LYON